



## S'INSCRIRE À UN MASTER PARIS-SACLAY

La candidature à un master de l'UVSQ labellisé Paris-Saclay se fait en ligne directement sur le site de l'Université Paris-Saclay.

Elle se déroule en deux étapes :

1. la candidature
2. l'inscription

### Étape 1 - Devenir candidat

Devenir candidat, c'est demander l'autorisation de s'inscrire. Cette démarche dépend de votre situation.

#### [Candidater en Master 1](#)

---

consulter le site de l'Université Paris-Saclay

#### [Candidater en Master 2](#)

---

**Candidats français ou auparavant inscrits dans l'enseignement supérieur français**

- » La candidature à un master de l'UVSQ labellisé Paris-Saclay se fait en ligne sur le site de l'université Paris Saclay
- » À l'issue de l'examen des dossiers de candidatures, le candidat reçoit par mail le résultat de sa(ses) candidature(s).
- » Dans ce mail sont indiqués l'établissement auprès duquel il doit procéder à son inscription en cas de réponse positive et la procédure à suivre.
- » La réponse du candidat à ce mail déclenchera la procédure d'inscription et l'envoi d'un mail de l'UVSQ, à partir de début juillet, indiquant la procédure d'inscription administrative définitive qui se fera en ligne.

### **Candidats internationaux jamais inscrits dans l'enseignement supérieur français**

- » **Vous résidez en France** : Vous dépendez de la même procédure que les "Candidats français ou auparavant inscrits dans l'enseignement supérieur français".
- » **Vous résidez à l'étranger hors UE et votre pays fait partie du dispositif CEF** ( Liste des pays CEF)
  - » **Étape 1** - La candidature à un master de l'UVSQ labellisé Paris-Saclay se fait en ligne sur le site de l'université Paris-Saclay  
À l'issue de l'examen des dossiers de candidatures le candidat reçoit par mail le résultat de sa(ses) candidature(s).
    - » Dans ce mail sont indiqués l'établissement auprès duquel il doit procéder à son inscription en cas de réponse positive et la procédure à suivre.
    - » La réponse du candidat à ce mail déclenchera la procédure d'inscription et l'envoi d'un mail de l'UVSQ, à partir de début juillet, vous indiquant la procédure d'inscription administrative définitive qui se fera en ligne.
  - » **Étape 2 - Après réception de l'accord d'admission de l'Université de Paris-Saclay**, remplissez un dossier de candidature, sur le site internet de votre espace Campus France pour votre demande de visa et joignez-y l'accord.
- » **Vous résidez à l'étranger hors UE et votre pays ne fait pas partie du dispositif CEF** : Vous dépendez de la même procédure que les "Candidats français ou auparavant inscrits dans l'enseignement supérieur français".

À l'issue de l'examen des dossiers de candidatures, le candidat reçoit par mail le résultat de sa(ses) candidature(s).

En cas de réponse positive, la confirmation du souhait d'inscription dans la formation, déclenchera la procédure d'inscription administrative dématérialisée.

Le candidat recevra un mail de l'UVSQ début juillet, lui indiquant la procédure d'inscription administrative définitive qui se fera en ligne.

L'étudiant procédera à son inscription administrative et au règlement des droits universitaires attendus auprès de l'UVSQ.

Le certificat de scolarité et la carte étudiante sont délivrés par l'UVSQ.

## Dates limites d'inscription

---

Les dates limites d'inscription administratives :

Les étudiants admis doivent confirmer leur venue dans la formation au plus tôt et effectuer les démarches pour leur inscription administrative avant la rentrée et au plus tard dans le mois suivant la date de rentrée.

Pour les étudiants empêchés dans les premières semaines de formation, la date limite d'arrivée et de présence dans le suivi d'une formation est fixée un mois après la date de rentrée de celle-ci. Ainsi, les étudiants admis mais non-inscrits et non présents à l'issue du premier mois de la formation seront considérés démissionnaires et ne pourront plus être inscrits. Ces situations seront suivies scolarité/secrétariats pédagogiques concernés. Certaines situations particulières pourront être examinées pour accord auprès du responsable de la composante ou école référente de l'élément de formation. Compte tenu des dates de rentrée des différentes formations, les inscriptions pour l'année 2025-2026 au sein des formations de l'Université Paris-Saclay sont ouvertes jusqu'au 31 octobre 2025, à l'exception des formations par apprentissage.

## PROGRAMME DE BOURSES INTERNATIONALES DE MASTER DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

L'Université Paris-Saclay souhaite promouvoir l'ouverture internationale des formations de master dispensées au sein de ses établissements membres et faciliter ainsi l'accueil d'étudiants internationaux du meilleur niveau international,

et en particulier ceux désirant développer un projet de doctorat à l'issue du master.

Elles s'adressent aux étudiants internationaux admis à une formation de master de l'Université Paris-Saclay et sont attribuées selon des critères d'excellence académique. Le choix des étudiants qui pourront se porter candidats à une bourse est effectué par le jury d'admission aux masters de l'Université Paris-Saclay parmi les étudiants admis à la formation.

Seuls les étudiants qui recevront un email de l'Université Paris-Saclay leur proposant de postuler à une bourse pourront compléter un dossier de candidature.

Aucune candidature spontanée n'est possible.

Toutes les informations et calendriers sur le [site de l'Université Paris-Saclay](#)